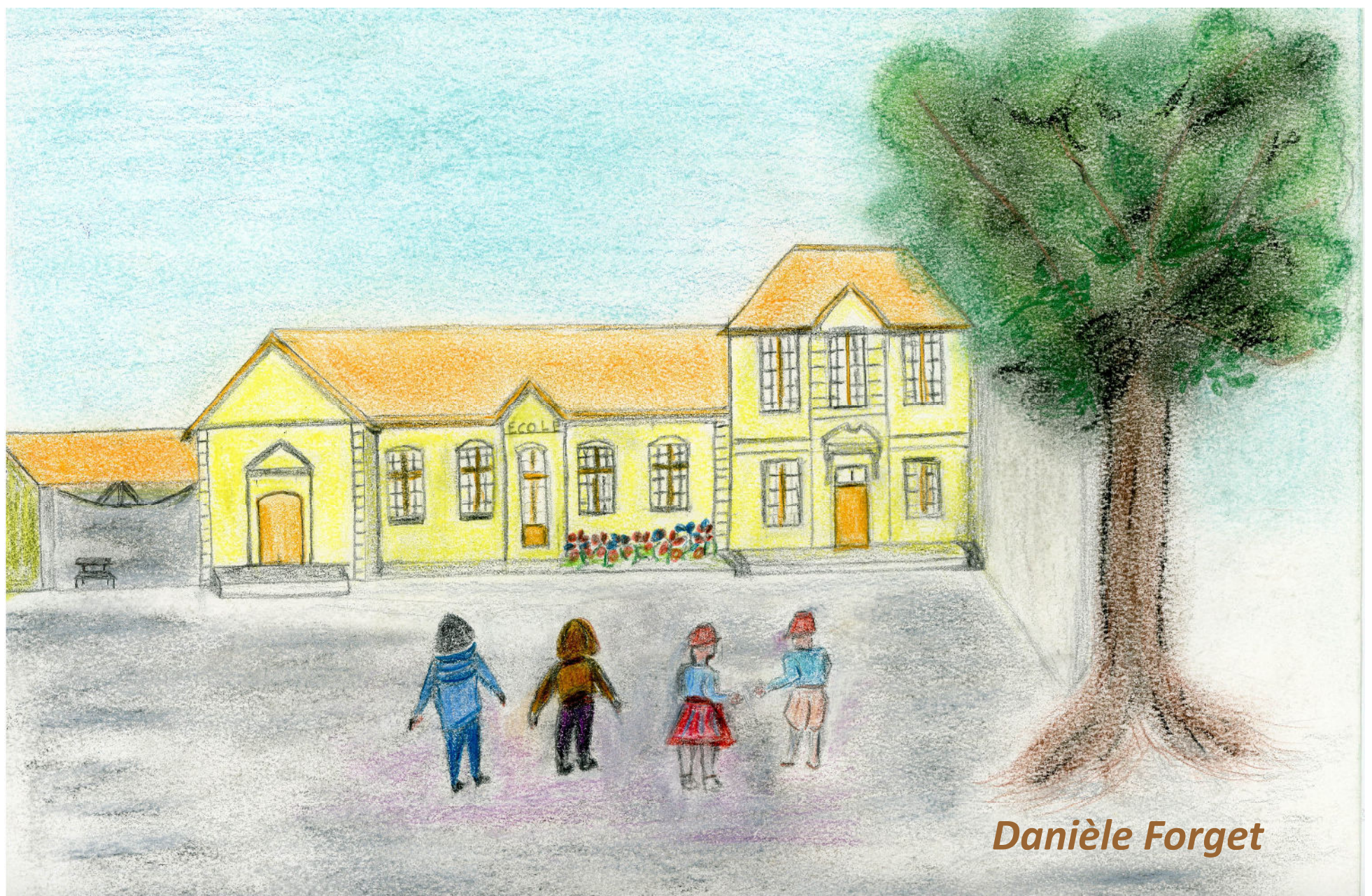


**Le grand livre de Barzan**

# ***Sur le chemin de l'école***



*Danièle Forget*

**Si les moulins parlaient...**

**2015**

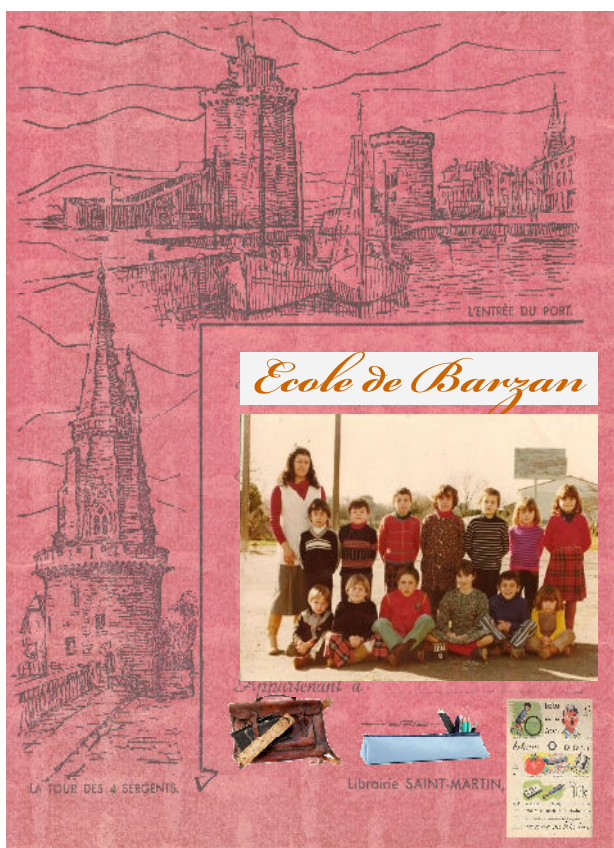
**ASSA & Comité des Fêtes**

**Barzan**



# Sur le chemin de l'école

En 1990, lorsque l'école de Barzan a fermé, il ne lui restait plus que douze élèves, après 150 ans d'existence. Et pourtant, moi, Moulin du Fâ, je peux vous dire qu'elle en a connu, des moments forts : pas loin de 80 élèves en certaines périodes.



Classe de Mme Darrieussecq

Il en a fallu de la ténacité aux municipalités successives pour répondre à la loi faisant obligation d'ouvrir une école à Barzan, dans la première moitié du 19ème siècle. Que de tracassés et de charges financières ! Que d'enseignants engagés ! Ça ne s'est pas fait tout seul... J'en ai été le témoin. J'en ai suivi toutes les étapes.

## L'école de Barzan, un long cheminement !

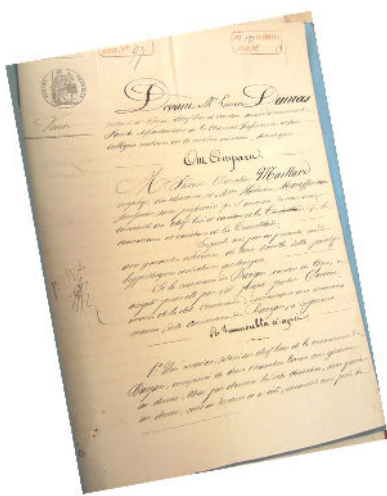
Au début du XIXe, il n'existe pas à proprement parler d'école publique, mais un instituteur, le sieur Bon, enseigne dans sa propre maison, au hameau de "Chez Grenon". Il est du reste souvent cité comme témoin dans les registres d'état civil de la commune. Lorsqu'il décède, en 1843, à l'âge de 67 ans, son domicile revient à ses héritiers.

Problème : la municipalité doit se mettre en conformité avec la loi de 1833, qui impose aux communes d'ouvrir une école et de rémunérer les instituteurs qui y enseignent. Voilà pourquoi, en 1844, le conseil municipal vote un budget qui permettra de louer, dans le bourg, un bâtiment constitué de deux pièces, d'un couloir et d'un cellier, pour abriter à la fois la classe et le logement du nouvel instituteur.



Extrait du Cadastre Napoléonien, 1833

## Enfin une école dans un local communal !



En 1858, Frédéric Chevalier Maillard, employé des douanes, demeurant à La Tremblade, met en vente une maison dans le bourg. La commune est intéressée et le marché est conclu en 1861. Les travaux d'aménagement peuvent commencer. On y installe aussi la mairie.

## Une école pour tous ?

En 1873, la loi, encore elle, fait obligation aux communes de plus de 500 habitants de créer une école de filles. Or Barzan compte 554 âmes ! Le conseil municipal rechigne : ça va coûter cher, sans compter que *"la création d'une école des filles porterait un préjudice fâcheux pour les progrès des garçons sans résultats heureux pour les filles"*.

Quant aux enseignants, *"ce seraient deux fonctionnaires payés à ne presque rien faire et qu'il faudrait payer quand même. Il n'y aurait pour eux et pour les élèves aucune émulation et bientôt leur position inoccupée leur inspirerait l'ennui et le dégoût, ce qui serait perte pour la commune, le département et l'État"*. Voilà, c'est dit ! J'ai suivi de loin les débats des réunions du conseil municipal et, foi de moulin, je peux vous dire que dans cette période-là, il y a eu de l'ambiance en mairie...

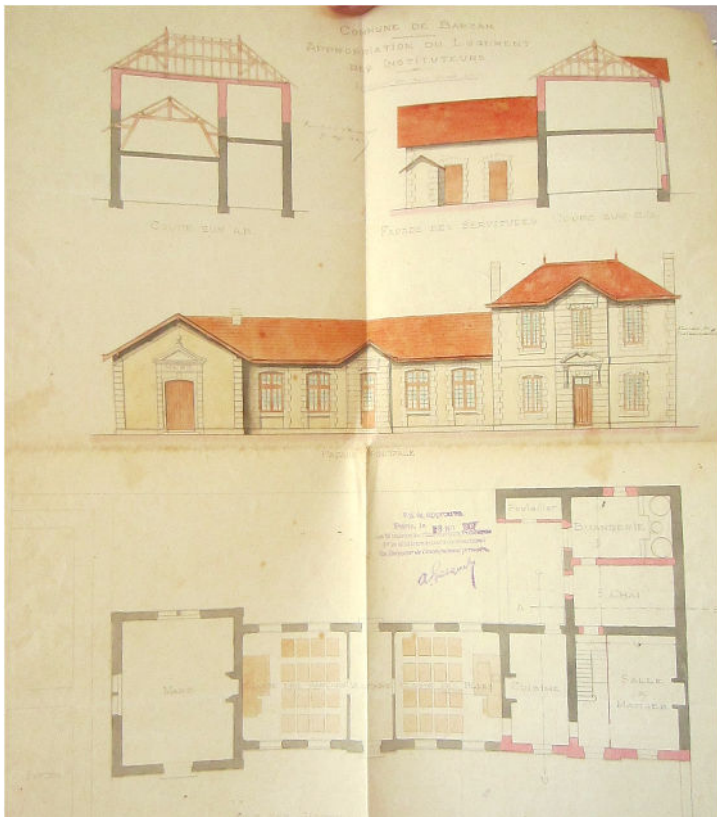
En fait, l'école de filles sera créée en 1879. Laïque ou confessionnelle ? Encore des débats passionnés et, au final, elle sera laïque...

Bon choix, puisqu'avec Jules Ferry en 1882, elle devient en plus gratuite et obligatoire.



L'école de Barzan aux environs de 1900

## Un projet d'envergure



1907, plan de réaménagement de l'école, construction de la mairie.

En 1903, les élus constatent le mauvais état de l'école : salles de classe trop petites et mal éclairées, un seul préau pour les garçons et les filles, cabinets insalubres et mal placés. Et puis, l'ouverture de la carrière du Pilou amène de nouveaux habitants : le nombre d'élèves augmente, il faut encore rajouter une classe.

En 1907, on aménage des servitudes, la cour est clôturée.

Les locaux ne connaîtront pas de nouvelles modifications jusqu'en octobre 1954, date à laquelle les effectifs étant en hausse, la création d'une 3ème classe est devenue nécessaire.

En attendant la nouvelle construction, le conseil municipal propose que cette classe s'installe dans la mairie, qui sera donc ouverte seulement le jeudi et le dimanche, et, en cas de mariage, les élèves resteront chez eux ! Bien sûr, l'Inspecteur d'Académie n'est pas d'accord ! Le secrétariat de mairie sera donc transféré au presbytère. Et moi, j'ai vu une nouvelle classe, un vestiaire et un préau se construire dans le jardin de l'école.

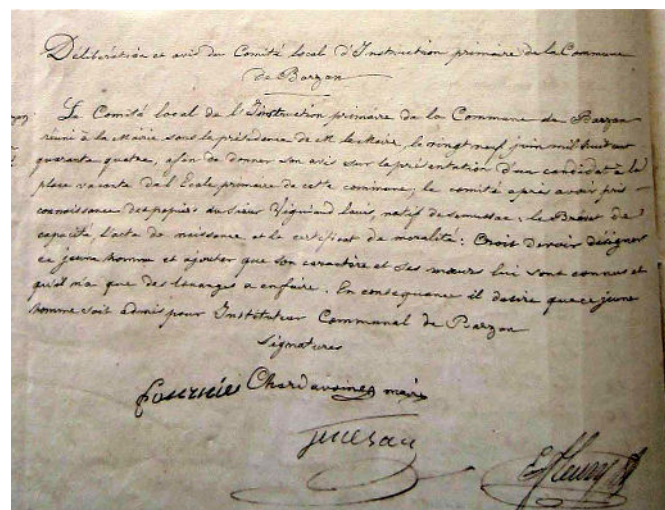
Les travaux successifs n'effaceront pas totalement les traces du passé : regardez le bâtiment côté cour : sur la façade, au-dessus de la porte centrale, on peut encore lire le mot "CLASSES", et le mot "INSTITUTEURS", à l'étage de l'ancien logement de fonction.



## Le métier d'instituteur

Pour être enseignant au XIXe, il faut bien sûr avoir les bons diplômes, mais aussi produire un certificat de bonne conduite signé par le curé et le maire de la commune. Tenez, par exemple, Louis Viguiard, en 1844, est candidat au poste d'instituteur :

*"Le comité local de l'instruction primaire de la commune [...] après avoir pris connaissance des papiers de Sieur Viguiard Louis, natif de Semussac, croit devoir*



Extrait du registre des délibérations

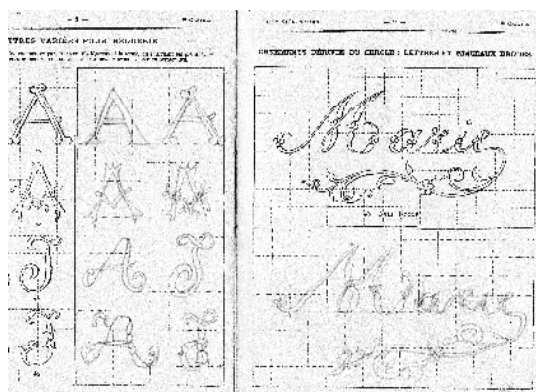
*désigner ce jeune homme et ajouter que son caractère et ses mœurs lui sont connus, et qu'il n'a que des louanges à en faire".* En mars 1845, Louis Viguiard est installé dans ses fonctions *"après avoir prêté serment entre les mains de M. le maire et en présence de Mrs les membres du comité soussignés"*. Le curé de l'époque, le curé Mauvilain, assiste à la cérémonie !



Le comportement des maîtres est observé avec attention et le conseil municipal ne se prive pas de le commenter. Voyez M. Blanchard, arrivé en 1863 : *quelle perle ! "Il se distingue par son zèle et son activité, sa conduite est exemplaire sous tous les rapports"*. Il donne même des cours d'adultes *"qui procurent à certains jeunes gens ainsi qu'aux domestiques et apprentis, l'avantage de profiter pour leur instruction des quelques moments que leur laissent libres les longues soirées d'hiver"*.



Le maître d'école et sa classe, vers 1848, par Albert Anker



Cahier de broderie

Sa femme, dont la conduite est *"modèle"*, prend soin de l'éducation des filles sous la *"surveillance"* de son mari et leur enseigne *"avec intelligence les travaux de couture"*. Elle est *"la maîtresse des travaux d'aiguille"*...

# Qui décide ?

Alors, le conseil municipal, seul maître à bord ? Je peux vous dire que non, car en matière d'affaires scolaires, c'est souvent l'Inspecteur d'académie qui a le dernier mot, comme l'attestent les deux exemples que voici.

## Une place publique à la place du jardin de l'institutrice ?



La frairie, sur la place de l'église.

En 1925, la municipalité décide de créer une place publique pour accueillir les forains au moment des fêtes : un échange de terrain est envisagé avec le Sieur Mazurier contre une partie du jardin de l'institutrice. Sauf que l'institutrice n'a pas l'air d'accord, l'Inspecteur primaire et l'Inspecteur d'académie non plus, et le préfet les soutient !

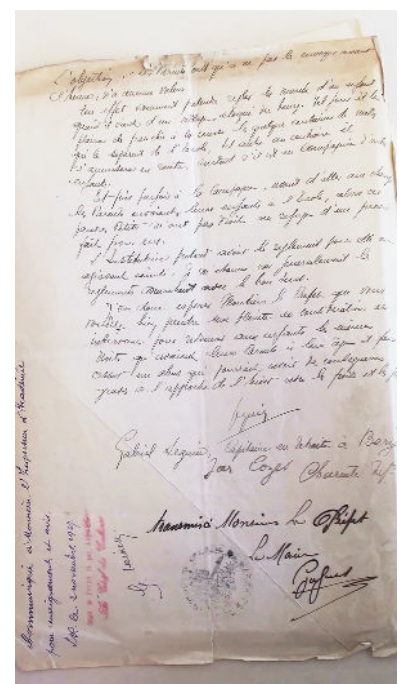
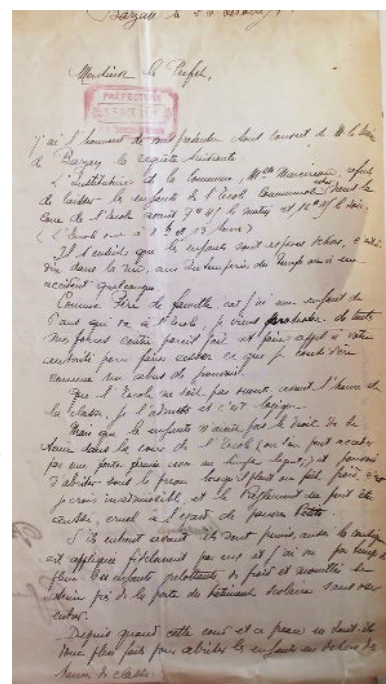
Mais pas question pour la commune de se laisser faire : l'affaire ira jusqu'en Conseil d'État, et c'est seulement en 1929 que le Conseil municipal déclarera forfait !

## Polémique sur le droit d'entrer dans la cour d'école avant l'heure :

Dans cette même période, l'institutrice refuse de laisser les enfants entrer avant l'heure dans la cour de l'école pour s'abriter du froid sous le préau. Le père d'un enfant de 6 ans proteste de toutes ses forces et écrit à l'Inspecteur d'Académie, sous couvert du Maire et... via le sous-préfet !

*"C'est de l'abus de pouvoir[...] ! Comment prétendre régler la marche d'un enfant quand il vient d'un village éloigné ? Tel jour il lui plaira de franchir à la course les quelques centaines de mètres qui le séparent de l'école, tel autre, au contraire, il lui plaira de s'amuser en route, surtout s'il est en compagnie d'autres enfants..."*

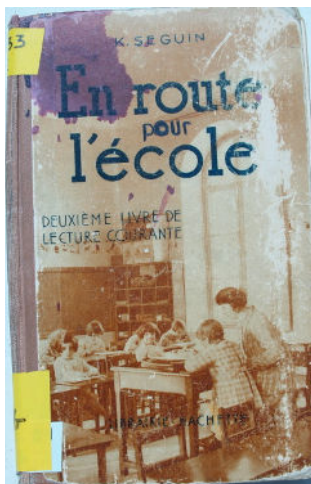
Réponse de l'inspecteur : il n'est pas possible de demander plus à l'institutrice qui surveille déjà les enfants lors du repas de midi à l'école. *"Ce serait engager gravement notre responsabilité, sans aucun profit pour le service scolaire"*.



Malgré tout, l'instituteur reste sous le regard vigilant des élus.

S'avise-t-il de faire grève, comme c'est le cas en 1947, le conseil municipal proteste : c'est un "*mauvais exemple pour les enfants*". Puisque l'inspecteur "*menace de poursuite correctionnelle les parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école, il faudrait aussi une sanction pour les instituteurs grévistes*".

## *Et les élèves, justement...*



Les enfants viennent du bourg et des villages voisins. Ils fréquentent l'école durant 6 ou 7 ans, parfois moins, et beaucoup plus en hiver qu'à la belle saison : à la période des travaux des champs, je voyais les troupes s'éclaircir dans la cour de récréation !

Il en allait de même les jours de foire à Cozes, le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, jusqu'à ce que, en 1931, à la demande de l'instituteur, M. Dyonet, l'inspecteur d'Académie autorise le report des cours au jeudi (et oui, le jeudi a été un jour de congés jusqu'en 1969...).

A la fin de leur scolarité, qu'ils aient le certificat d'études ou pas, les enfants rejoignent le monde du travail, la plupart suivent les traces de leurs parents : les garçons seront cultivateurs ou marins, et les filles placées comme domestiques. Bien sûr, il y avait des exceptions : tiens, par exemple, Jules Guillon, qui a eu son certificat en 1891, entrera plus tard à l'Ecole Normale de Lagord. Et je me souviens du 1<sup>er</sup> élève reçu à l'examen d'entrée en 6<sup>ème</sup>, en 1946 : Jacques Lucazeau, qui fréquentera ensuite le lycée de La Rochelle.



*Classes de M. et Mme Véron, 1920*



# La classe au jour le jour

## Avant les cours

Pas de car de ramassage : on vient à l'école à pied ! Voire même en bateau... J'ai connu une époque où, en période de grandes marées, la route était coupée et les écoliers des Monards ne pouvaient plus passer ! M. Goguet les faisait traverser en barque.

Dans les années 30, par mauvais temps, les enfants ont beau être protégés par une grande cape, ils arrivent tout crottés, les pieds trempés d'avoir couru dans les chemins boueux et les flaques. Et il ne fait pas forcément très chaud dans la classe, même si le préposé à l'allumage du poêle arrive un peu avant les autres. Oui, vous avez bien entendu : c'est un élève qui allume le poêle ! Chacun à son tour, et ça change toutes les semaines. Oh, c'était pire dans les années 1900, où chaque élève devait apporter sa bûche !



Serait-ce le frère jumeau de celui de Barzan, ?



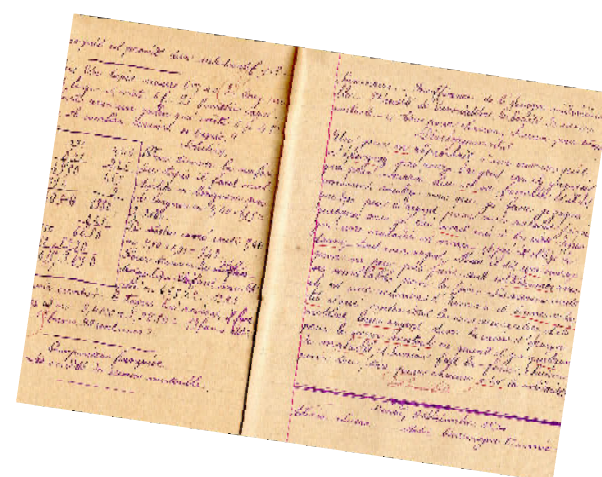
Monsieur Janvier Durand en plein travail

Quant aux filles, à peine arrivées, elles filent dans la classe pour faire... le ménage bien sûr ! Nettoyer le tableau, essuyer la poussière sur les tables et le bureau des maîtres... Mais à la fin des années 50, finies les corvées, c'est Janvier Durand, employé municipal qui est chargé de l'entretien des classes.

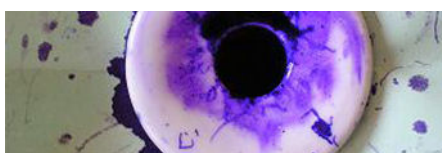
## La cloche a sonné



L'heure du début des cours arrive : on commence par une leçon de morale, puis on enchaîne avec des leçons de calcul, de grammaire et d'orthographe, d'histoire...



On trempe le porte-plume dans l'encrier pour écrire sur son cahier, et on s'applique ! Tiens, je me souviens d'une petite nouvelle qui a mis son doigt dans l'encrier le jour de la rentrée en se demandant à quoi cela pouvait bien servir !



S'y ajoutent des travaux manuels : menuiserie et jardinage pour les garçons, couture, tricot et cuisine pour les filles.

La gymnastique n'est pas oubliée, et la musique non plus : M. Dyonet joue de la flûte et fait chanter les élèves, M. Laparre leur fait écouter une émission musicale à la radio. Mais quelles que soient les époques, gare aux élèves indisciplinés : une gifle, une joue pincée, les cheveux tirés les ramènent dans le droit chemin.



Parfois les écoliers, accompagnés par leur maître, viennent jusqu'au Fâ pour voir les trésors que je surveille : certains objets, d'ailleurs étaient encore en bonne place dans le petit musée de la classe il n'y a pas si longtemps ! Les élèves ramassent des morceaux de marbres multicolores qu'ils glissent dans leurs poches. Au retour, en passant devant la « Fosse Perrot », le maître leur montre deux grosses boucles d'amarrage et leur raconte qu'autrefois, des bateaux y étaient attachés et ça les fait rire : des bateaux au milieu des champs ! Quelle blague !



*Classe de Monsieur Maurice, 1944*

Certains anciens gardent le souvenir d'une fête organisée par l'instituteur, M. Maurice, en 1944, une période pourtant bien triste : du théâtre, une chorale, et tous les jeunes du village y participent, puisque c'est au bénéfice des prisonniers.

Et la récréation ? Ils jouent : billes pour les garçons, corde à sauter pour les filles, ou ballon prisonnier, béret... Dominique se souvient que, dans les années 50, l'institutrice lui faisait suffisamment confiance pour l'autoriser à donner le goûter à son bébé pendant la récréation !



*Dessin Danièle Forget*

## Et la cantine ?



Pendant plus d'un siècle, les gamins arrivent en classe avec, dans leur musette le casse-croûte, accompagné de vin... pas toujours coupé d'eau !

En 1956, la décision est prise de faire construire une cantine (un réfectoire, une cuisine, et un magasin aux vivres) à la sortie du bourg en direction de Cozes. Il est fait appel à la population pour des dons en nature ou en argent. Les habitants fournissent souvent des légumes ; Melle Renou, institutrice



à Barzan de 1961 à 1963, ramasse des châtaignes pour les enfants ; et la cuisinière, Mme Rambaud, mitonne des petits plats "comme à la maison".

## Alors, tous des anges, ces petits Barzannais ?



Non, bien sûr ! Si le maître quitte la classe quelques instants, les garçons sortent de leurs poche des morceaux de chambre à air découpées qu'ils transforment en fronde avec leur règle, et bonjour le chantier !

Je me souviens aussi, juste avant la guerre, d'un petit gars qui, sur le chemin de l'école, s'était enfui à travers champs pour aller admirer le 1<sup>er</sup> tracteur arrivé à Barzan. Parents, grands-parents, voisins, tout le monde courrait derrière lui pour le ramener à l'école, où il s'était débattu en donnant de grands coups de pieds à l'instituteur !

J'ai aussi été le témoin de bagarres homériques entre filles et garçons pendant la récréation, et j'en connais qui se faisaient acheter de gros croquenots pour assurer les coups de pieds dans les tibias !



*Sous l'amandier, dans la cour de l'école  
5 avril 1948*

\*\*\*



Ah ! les choses ont bien changé en quelques décennies ! Parole de moulin ! J'ai vraiment la nostalgie de toutes ces années où les enfants recevaient à l'école une éducation très complète qui leur permettrait plus tard de gérer leur vie avec sagesse.

Petit à petit, les classes se sont vidées... *"Les classes uniques fermées en-dessous de 10 élèves constituent parfois un drame pour le village. En tous cas un facteur précipitant sa perte."* titrait un journal local lors de la fermeture définitive de l'école.

Pour ce qui est de Barzan, si la cour de récréation ne s'anime plus des jeux des écoliers, ceux-ci, devenus adultes, occupent encore les lieux lors des manifestations organisées à la salle des fêtes...

Quant à moi, Moulin du Fâ, je les vois arriver aujourd'hui par bus entiers, les élèves venus des quatre coins du département et même d'ailleurs. J'espère toutefois qu'ils porteront au loin ce coin de pays, parce que, moi, ce qui me plaît, c'est de transmettre son histoire !

*"Lorsque tu ne sais pas où tu vas, regarde d'où tu viens",*  
dit un proverbe africain.



*Accueil des scolaires sur le site du Fâ, 1998*

## Les enseignants à Barzan

Av.1825 - 1843	BON Pierre
1844 - 1859	VIGUIAUD Louis
1860 - 1863	JOLLIET Henri
1863-1876	BLANCHARD Joseph
1863 - 1876	Mme BLANCHARD l'assiste
1876 - 1879	Mme FRICAUD Estelle
1879 - 1880	BIRAUD Louis Julien
1879 - 1880	Mme BIRAUD
1880 - 1882	LABROUSSE Jean-Pierre
1880 - 1882	Mme LABROUSSE
1882 - 1884	GOURDON Jules
1884 - 1889	ESTEFFE Pierre
?	+ 1 institutrice.
1889 - 1899	LASSERRE Damas
1889 - 1899	LASSERRE Jeanne
1899 - 1913	GOUSSELAND Léopold
1899 - 1913	GOUSSELAND Amélie
1901 - 1913 (?)	GUILLOIN Léon
1913 - 1928	VERON Gaston
1913 - 1928	VERON Jeanne
1924 - 1926(?)	BERTHELOT Jeanne
1926 - 1928 (?)	MARCIREAU Alice
1928	NICOL Andrée
1929	Mme MAUREL
1930	MASSE Simone
1930 - 1941	DYONET André
1930 - 1941	DYONET Fernande
1941	POITE Fernande
?	ROCHETEAU Yvon
?	DENEAU Paul
1942 - 1943	BOSSARD Jean-Charles
1942 - 1943	BOSSARD Fernande
1943 - 1947	MAURICE Louis
1943 - 1947	MAURICE Marguerite
1945- (?)	DUSSAUZE Eva
1951 - 1965 (?)	LAPARRE Pierre
1951 - 1965 (?)	Mme LAPARRE
?	Mme BONIN
1962	Mme BELLAMY
?	Mme DURAND ST OMER
1961-1963	Melle RENO
?	Melle AUSUD
1976-1990	DARRIEUSSECQ Lydia



1931, classes de Mme Dyonet



1932, classe M Dyonet



1935, classe Mme Dyonet



1953, classes de M et Mme Laparre



1956, classes de Mesdames Laparre et Bonin



1964-65, classes de M. Laparre et Mme Durand St Omer



Les élèves , année 1972



1984, Classe de Mme Darrieussecq

## Le grand livre de Barzan 2015

### *Sur le chemin de l'école*

Dominique Bensaïd  
Jacqueline Bloemendal  
Jacqueline Bonnifleau  
Marithé Droal  
Danielle Forget

### **Documentation**

Archives municipales et départementales

### **Témoignages**

Geneviève Goguet-David, Melle Renou, famille P. Ouvrard

### **Cartes postales, photos de classes**

Dominique Bensaïd, Moricette Charpentier-Magnou  
et anciens élèves

### **Dessins au pastel**

Danièle Forget